

Conscription, un modèle en voie de disparition : une analyse sociologique

La fin de la guerre froide, le progrès technologique et l'évolution socio-culturelle ont engendré la fin de l'ère des armées de masse. Partout dans les pays occidentaux, on assiste à des transformations radicales de leurs organisations militaires. Dans la plupart des pays où subsiste encore un service militaire, c'est-à-dire presque partout en Europe continentale, le débat sur la suppression de celui-ci est ouvert.

Philippe Manigart*

En Belgique et aux Pays-Bas, le débat a eu lieu et la décision est tombée : le service militaire est supprimé, à partir de cette année en Belgique, en 1997 aux Pays-Bas. Mais, dans les autres pays, il ne fait que commencer. Pourtant, comme je vais tenter de l'expliquer, il est inévitable.

Cet exposé est consacré à une analyse sociologique des causes structurelles et conjoncturelles qui rendent ce processus, à terme, inévitable. On dira ensuite quelques mots sur les implications de ce processus au niveau des organisations militaires et de la société toute entière.

Concrètement, mon exposé sera structuré autour des trois thèmes suivants :

1°) les causes du déclin du modèle de conscription ;

2°) une description du nouveau modèle qui se met en place, le modèle de la société post-militaire ;

3°) la notion de service national volontaire et de nouvelle citoyenneté.

Les causes du déclin du modèle de conscription

Sur un plan comparatif, il convient de distinguer deux grands types de causes à l'origine du déclin du modèle de l'armée de masse, à savoir les causes que l'on pourrait qualifier de structurelles, celles qui ont rendu possible et nécessaire ce profond changement social, et les causes internes immédiates, souvent de nature politique et budgétaire, qui ont déterminé le calendrier et la nature des transformations.

Les causes structurelles

La progressive disparition du service militaire dans nos sociétés occidentales et son progressif remplacement par des systèmes volontarisés est une conséquence de ce que les sociologues appellent le processus de déclin de l'armée de masse. Il s'agit d'un processus qui affecte l'ensemble des sociétés industrielles avancées. Il a débuté après la fin de la deuxième guerre mondiale, à partir du début des années 50.

On est passé de ce qu'on appelle dans le jargon sociologique l'*armée de masse* à la *force-en-soi* (*force-in-bieng*).

Comme son nom l'indique, la *force-en-soi* est un système militaire composé très largement de professionnels, se suffisant à lui-même pour la réalisation de ses objectifs et en état permanent de disponibilité et d'alerte.

L'idéal-type de cette *force-en-soi*, c'est une organisation :

- structurellement et fonctionnellement très différenciée ;
- reposant sur l'utilisation d'une technologie extrêmement sophistiquée (capital-intensive) ;
- de taille nettement plus petite que l'armée de masse (qui était labor-intensive) ;
- où l'armée de terre a cessé d'être l'élément dominant ;



- dont le personnel se compose en majorité de spécialistes ;
- où le nombre de tâches peu qualifiées est réduit au minimum, dans la mesure où celles-ci ont été soit automatisées, soit confiées à du personnel civil ;
- où les tâches strictement militaires, c'est-à-dire de combat, sont devenues minoritaires et ont été supplantées par des fonctions techniques, logistiques et administratives.

Théoriquement, la forme accomplie de la *force-en-soi* devrait être l'armée de volontaires (l'armée de métier). Toutefois, dans de nombreux pays (notamment en Europe continentale), des contraintes économiques et (jusque dans les années 70) politiques ont fait que le système mixte (appelés et volontaires) a perduré jusqu'à maintenant. A taille plus ou moins égale, un système mixte coûte en effet, budgétairement parlant, moins cher qu'une armée de métier.

Le facteur technologique

Les armées modernes sont des organisations qui ont recours à une technologie très complexe (systèmes d'armes, etc.). Pour utiliser à plein rendement cette technologie, elles ont besoin de spécialistes. Or, la formation de ces spécialistes est souvent longue et coûteuse).

Pour rentabiliser cette formation, le personnel doit rester en place un certain temps (2 ans minimum, pour les fonctions pas trop spécialisées). Ce qui n'est plus le cas des appelés, vu la réduction continue de la durée du service militaire.

D'où le fait que, dans ces armées de type *force-en-soi*, le rôle des appelés s'est progressivement marginalisé. En Belgique, par exemple, ils ont petit à petit été affectés, soit à des tâches de combat banalisées (fusilier, etc.), soit à des tâches civiles. Ces tâches civiles sont soit des fonctions de service non spécialisées (chauffeur, barman, cuisinier, etc.), soit des fonctions spécialisées hautement qualifiées (informaticiens, appelés universitaires, etc.),

mais qui ne nécessitent pas de formation particulière par l'armée (les appelés ont été formés par l'université, etc.) ; ils sont directement utilisables).

Le facteur socio-culturel

La deuxième cause structurelle du déclin des armées de masse est l'évolution socio-culturelle (les valeurs dominantes dans nos sociétés, l'*air du temps*).

A ce propos, il existe une multitude d'appellations pour qualifier ce changement de valeurs (passage du matérialisme vers le post-matérialisme, post-modernisme, culture de la plénitude, etc.). Toutes ces appellations recouvrent toutefois le même phénomène, à savoir la montée de l'individualisme, de la recherche du plaisir immédiat. La conséquence en est que la recherche de l'intérêt personnel prime sur tout et que le sentiment d'appartenance à une communauté, à un ensemble plus vaste tend à disparaître.

Ce changement de valeurs est lui-même lié à un ensemble de changements regroupés sous le terme générique de "développement de l'État-Providence". Selon le sociologue américain Michael Hechter, l'État-Providence distribue aux citoyens toute une série de prestations, de service, d'allocations qui, autrefois, étaient procurées par des associations mutualistes, par les Églises, par les syndicats, les partis politiques, ou d'autres formes d'associations volontaires. A partir du moment où ces bénéfices sont disponibles sous forme de biens publics¹, ou de biens collectifs, les incitants à appartenir à ces types d'organisations diminuent. Autrement dit, le développement de l'État-Providence est impliqué dans l'érosion du rôle des organisations intermédiaires dans l'intégration des individus à la société. La société s'atomise.

Dans cette explication du type du "choix rationnel", le développement de l'État-Providence est lié causalement à toute une série de changements sociaux, du déclin de l'armée de masse

à l'augmentation du taux de divorce et de l'instabilité familiale. D'autres indicateurs sont :

- l'accent mis sur ses droits (sur ce qu'on est en droit d'attendre de l'État, des autres), en oubliant ses devoirs éventuels envers la communauté, envers les autres ;

- la disparition des valeurs traditionnelles (respect de l'autorité, éthique du travail, valeurs religieuses, etc.) ;

- la disparition de l'*esprit civique* ;

- une baisse de confiance dans les institutions en général et une érosion de la légitimité de l'institution militaire en particulier.

Dans ce contexte, les valeurs militaires traditionnelles (hiérarchie, discipline, ascétisme, sens du sacrifice, etc.) apparaissent, surtout aux jeunes, comme étant à l'opposé de leurs propres valeurs.

Cette véritable crise de légitimité des institutions militaires occidentales (perte de prestige, etc.) a particulièrement frappé une des composantes centrales des armées de masse, à savoir le service militaire. De droit et de devoir qu'il était, celui-ci est devenu un devoir, une contrainte, à laquelle chacun essaie d'échapper.

Élément central des systèmes d'armée de masse, le service militaire était non seulement une méthode parmi d'autres de gestion du personnel (il permettait d'entretenir des armées nombreuses), mais sans doute et surtout (ce dernier point a été mis en lumière par Janowitz) une des dimensions de la notion de citoyenneté.

Janowitz (1975) a montré que la conception du service militaire dans les armées de masse tirait son origine des révolutions américaine et française. Ces révolutions, qui mirent fin au système d'Ancien Régime, introduisirent la notion que la citoyenneté (le fait d'être un citoyen d'une nation) impliquait le devoir, mais aussi et surtout le droit de porter les armes. Autrement dit, historiquement, droit de vote et service militaire sont liés.

Le service militaire a longtemps fonctionné comme un mécanisme d'intégration de groupes périphériques

au centre de la société, de leur intégration dans le processus politique.

Jusqu'à la fin des années 60 (c'est-à-dire avant que le changement de valeurs n'intervienne), la plupart des minorités ont toujours regardé leur exclusion de l'armée, ou de certaines fonctions à l'intérieur de celle-ci, comme une situation reflétant leur qualité de citoyens de seconde zone.

Autrement dit, auparavant, faire son service militaire était un moyen d'accès à la citoyenneté. C'était également un rite de passage (de l'adolescence vers l'âge adulte). Maintenant, celui qui fait son service militaire tend plutôt à être considéré comme un *geon*. Les modèles de rôle se sont inversés. Avant ceux qui ne le faisaient pas étaient montrés du doigt (ce n'étaient pas des hommes) ; maintenant, on les ridiculise, ou au minimum, on les plaint (ils n'ont pas été assez malins pour y échapper).

Avec le déclin de l'armée de masse, consécutif au changement de valeurs, le symbolisme civique du service militaire a presque complètement disparu (mais pas complètement ; cf. immigrants).

En résumé, au temps de l'armée de masse, le service militaire avait une valeur instrumentale (main d'œuvre captive à bon marché), mais aussi un rôle d'intégration sociale (école de la nation, etc.). A l'heure actuelle, et ce depuis les années 60, dans les *forces-en-soi*, il n'avait plus qu'un aspect purement instrumental.

La conséquence, c'est que dans la plupart des pays occidentaux, le service militaire est devenu de plus en plus impopulaire. Sa suppression devient donc politiquement avantageuse pour de nombreux gouvernements, eux-mêmes souvent fort impopulaires du fait de la crise de légitimité que traversent nos sociétés occidentales et des politiques d'austérité menées.

Le facteur géopolitique

L'affrontement Est-Ouest a longtemps justifié l'entretien d'armées

relativement nombreuses (malgré une réduction sensible liée à l'évolution technologique). Ce facteur a donc, dans la plupart des pays d'Europe continentale, freiné le déclin d'un élément fondamental du système d'armées de masse, à savoir le service militaire.

La conscription était en effet une méthode relativement bon marché d'entretenir (sur le papier tout au moins) des effectifs suffisamment nombreux.

Autrement dit, jusqu'en 1989, c'est-à-dire tant qu'existait le conflit Est-Ouest, une armée de volontaires (de métier) était, pour beaucoup de pays, économiquement (ou plutôt budgétairement) inabordable.

L'effondrement du bloc de l'Est, la disparition de l'URSS, bref les bouleversements mis en branle par l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir ont évidemment complètement changé la donne.

On n'a plus besoin d'armées aussi nombreuses qu'autrefois, et surtout la mission de ces armées a radicalement changé. Il ne s'agit plus tant de dissuader un adversaire connu, mais (sans doute) de plus en plus de maintenir ou de rétablir la paix dans des régions où soit nos intérêts sont en cause, et/ou soit pour des raisons humanitaires (= missions de police).

Dans la mesure où on n'a plus besoin d'autant d'effectifs, l'armée de métier devient économiquement envisageable.

Les facteurs conjoncturels et les spécificités nationales

Le changement social ne résulte pas uniquement de causes structurelles. Des facteurs conjoncturels et des spécificités nationales peuvent accélérer ou au contraire retarder les tendances lourdes.

Le déficit des finances publiques

Indépendamment des effets dus à l'évolution socio-culturelle et du contexte international, le déficit persistant des finances publiques dans beaucoup de pays occidentaux rend une réduction sensible des dépenses de défense inéluctable.

Les différents gouvernements se voient contraints de réduire le déficit de leurs finances publiques. Suite à la disparition de la menace à l'Est et compte tenu du fait qu'à la suite de l'évolution socio-culturelle, le prestige de l'armée est souvent faible, les budgets de la défense représentent une cible naturelle dans la chasse aux économies. C'est ce qui a été fait dans de nombreux pays, de manière plus ou moins drastique.

Spécificités nationales

Ces spécificités (culturelles, politiques, sociales) permettent d'expliquer la forme particulière qu'a pris le déclin de l'armée de masse dans les différents pays occidentaux. Ainsi, dans les pays anglo-saxons, il n'y a jamais eu de forte traditions de mobilisation des citoyens. Cela explique, en grande partie, pourquoi ces pays furent parmi les premiers à adopter un système de volontaires.

Par contre, en Europe continentale, où il existait depuis longtemps une tradition révolutionnaire associant le modèle de l'armée de masse à la notion de citoyenneté et de gardien de la démocratie (c'est tout particulièrement vrai en France), le processus est plus lent.

Le modèle de la société post-militaire

Le changement de la situation géopolitique (à savoir la disparition de la menace soviétique) a à la fois entraîné une accélération de la tendance vers



la *force-en-soi*, c'est-à-dire vers des armées professionnelles plus petites, et une modification de ses missions (*dissuasion vers constabulary*).

En fait, cette modification du rôle des organisations militaires modernes avait déjà été perçue par Morris Janowitz.

Dans un livre classique écrit en 1960 il envisageait déjà ce nouveau rôle des organisations militaires. Il parlait à ce propos d'une *constabulary force*, qu'on pourrait traduire par une *force de police internationale*.

Il s'agit d'une force militaire qui est immédiatement disponible, opérationnelle, qui a recours à un minimum de violence et dont le but n'est pas la victoire, mais le rétablissement ou l'établissement de relations internationales stables (exemples de ces nouvelles missions : la guerre du golfe, l'ex-Yougoslavie, etc.).

De telles forces n'ont plus uniquement pour mission de dissuader un adversaire connu. De plus en plus, une de leurs principales et, hélas, fréquentes missions sera de maintenir ou de rétablir la paix dans des régions où nos intérêts sont en cause, et/ou pour des raisons purement humanitaires.

La forme que devraient prendre les armées occidentales dans ce nouveau contexte international a fait l'objet, et fait l'objet, de nombreuses réflexions et de nombreuses appellations. Les deux plus célèbres sont celle de Moskos (1992, *warless society*) et celle de Martin Shaw (1991, *post-military society*).

Quand on fait la synthèse de ces diverses réflexions, on arrive au portrait suivant de l'armée du futur. Elle aurait les caractéristiques suivantes :

1°) il s'agirait bien évidemment de *constabulary forces*, c'est-à-dire qu'elles auraient essentiellement des tâches de police internationale, au service de l'ONU et/ou d'autres instances supranationales ;

2°) ce seront vraisemblablement des armées de métier (un service exclusivement militaire n'a plus sa place dans la société post-militaire) ;

3°) pour rester compétitives sur le

marché de l'emploi, elles devront mieux se profiler, se rendre plus attractives. On pense ici à l'introduction de nouvelles conditions de travail (possibilités de temps flexibles, temps partiels, plus ouvertes aux femmes, etc.).

En guise de conclusion : service national volontaire et citoyenneté

Dans le contexte budgétaire très contraignant (et qui le restera dans les années à venir) que connaissent la plupart de nos pays et compte tenu du manque d'attractivité probable d'un statut de volontaire à court terme, l'idée d'instaurer un service civique ou national sur base volontaire semble assez séduisante.

Cette idée de service national volontaire est dans l'air du temps. Le ministre belge de la Défense nationale va prochainement présenter une proposition concrète d'instauration d'un service communautaire volontaire à ses collègues ministres. En France, le ministre de la Défense, dans un prochain *Livre Blanc*, devrait lui aussi proposer une telle idée. L'idée a aussi été lancée par le président Bill Clinton.

Il s'agit d'une idée assez séduisante, sur le papier tout au moins, mais qui est difficile à mettre concrètement en place, car elle bouscule beaucoup d'habitudes, d'avantages acquis.

De quoi s'agit-il ? Le plus simple est peut-être d'examiner une proposition concrète, celle du président Clinton, par exemple, dans la mesure où c'est lui qui, le premier, a proposé et, surtout, commencé à mettre en œuvre un tel projet.

La proposition de Clinton s'inscrit dans le cadre de ses propositions de renouveau du système d'éducation supérieure. L'idée est simple : en échange d'un service national (militaire ou civil) de courte durée, l'État

fédéral s'engagerait à payer les études supérieures de ces volontaires.

Il s'agit en fait d'une vieille proposition de Janowitz (1971), reprise par la suite par C. Moskos (1981).

Dans les années 70, l'armée américaine éprouvait beaucoup de difficultés à recruter suffisamment de personnel de qualité. Le taux d'attrition était très élevé, le taux de rétention faible et le niveau d'instruction scolaire fort bas.

Face à ces difficultés, Moskos proposa, en 1981, un projet de service national volontaire (qui fut ensuite repris en partie par le sénateur Sam Nunn). Sa proposition était destinée à essayer de remédier à ces problèmes, et cela sans recourir au service militaire obligatoire et sans augmenter trop les dépenses de personnel.

Son projet comportait trois volets :

1°) lier toute aide fédérale pour l'éducation supérieure à un programme volontaire de service national (incluant des fonctions militaires de réserve ou des fonctions civiles) ;

2°) introduire une série d'avantages éducatifs (bourses, etc.) pour les volontaires d'active ;

3°) construire un système dual de gestion du personnel différenciant volontaires à court terme et volontaires de carrière.

Dans son esprit, ces trois propositions devaient résoudre ce qu'il appelait les trois "R" de la gestion du personnel (recrutement, rétention, réserve).

Un des buts de la proposition était d'attirer plus de jeunes des classes moyennes (pour améliorer l'image de marque et la légitimité des forces armées, mais aussi, sous un angle plus pratique, parce qu'ils sont plus performants). Or, ces jeunes ne sont pas attirés en premier lieu par le salaire. D'où, la nécessité de trouver d'autres stimulants. Parmi ces stimulants, un engagement de courte durée (dans des fonctions de combat), en échange d'une aide financière pour des études supérieures (très chères aux États-Unis) s'est révélée assez efficace.

Pourquoi un service national volontaire et non pas obligatoire ? Il y

a, selon moi, quatre raisons :

1°) *facteur socio-culturel* : un service obligatoire serait ressenti comme une contrainte, donc risquerait d'être impopulaire et passerait par la même occasion à côté du but recherché, à savoir redonner vie à la notion de citoyenneté ;

2°) *facteur budgétaire* : un service obligatoire coûterait trop cher ;

3°) *facteur pratique* : cela supposerait la mise en place d'une bureaucratie énorme pour gérer le système ; d'où extrême lourdeur.

4°) *facteur géopolitique* (pour l'aspect militaire de ce service) : on a besoin de moins d'effectifs.

Quels seraient maintenant les avantages d'un tel système, pour l'armée et pour la société ?

Le sociologue ne peut que constater la disparition de l'esprit civique, d'en analyser les causes. Son rôle est également d'en montrer les dangers. Aucune société ne peut survivre à long terme sans un minimum d'ordre social ; or il n'y a pas d'ordre social viable dans une société d'égoïstes parfaits, agissant de manière rationnelle.

Une société où les membres en viennent à considérer qu'ils n'ont que des droits et aucuns devoirs envers la société est une société où guette l'anomie, la rupture.

Ce problème de l'ordre social et de ses conditions est d'ailleurs un des thèmes centraux de la sociologie (et avant elle de la philosophie), celui qui préoccupait notamment les pères de la sociologie (Durkheim, Weber, etc.).

Il faut redonner une forme moderne à la notion de citoyenneté. Autrement dit, il faut trouver des moyens pour faire en sorte que les individus soient à nouveau mieux intégrés à la société. L'introduction d'un service national *volontaire* pourrait être un de ces moyens.

À côté de sa contribution à l'idée de nouvelle citoyenneté, l'introduction d'un tel service présenterait également d'autres avantages :

— pour la société, cela permettrait de répondre à toute une série de nouveaux besoins du secteur non marchand (sec-

teur social, enseignement, culture, etc.), besoins qui, dans la situation budgétaire actuelle et à venir, sont peu susceptibles d'être couverts sous la forme d'emplois classiques (emplois rémunérés à temps plein) ;

— pour le secteur non marchand employant à l'heure actuelle des objecteurs de conscience ou ayant recours à l'une ou l'autre formule d'emplois précaires, cela lui permettrait de continuer à exister ;

— pour l'armée, un tel service civique présenterait l'avantage de pouvoir disposer d'un personnel de meilleure qualité. Le danger de voir se constituer une "armée de pauvres", comme ce fut le cas aux États-Unis dans les années 70, au début du passage à une armée de métier, serait écarté ;

— aspect social : ce service national pourrait avantageusement remplacer les diverses formules de lutte contre le chômage des jeunes, en particulier des jeunes non qualifiés...

En changeant de label (de la lutte contre le chômage, contre la nouvelle pauvreté vers une nouvelle citoyenneté), on rend ces fonctions plus attrayantes, on leur donne une image plus valorisante.

Ce faisant, ces programmes deviendraient des méthodes plus efficaces d'intégration dans la société et sur le marché du travail.

- 1) Un bien public, dans le langage des économistes, est un bien qui ne peut pas être réservé uniquement à ceux qui ont participé à sa production.

*Sociologue, École royale militaire, Bruxelles, Belgique.

Communication présentée au colloque Conscription & Société qui s'est déroulé à l'université de Toulouse les 25 & 26 février 1994.

Références bibliographiques

- Hechter M., *Principles of Group Solidarity*, Berkeley, University of California Press, 1987.
- Janowitz M., *The Professional Soldier : A Social and Political Portrait* (with a new prologue), Glencoe, Free Press, 1971.
- Janowitz M., "National service : a third alternative ?", pp. 13-25 in *Teachers College Record*, 73, 1971.
- Janowitz M., *Military Conflict : Essays in the Institutional Analysis of War and Peace*, Beverly Hills, Sage Publications, 1975.
- Manigart P., *Les forces armées belges en transition : une analyse sociologique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1985.
- Moskos C.C., "Making the all-volunteer force work : a national service approach", pp. 17-34 in *Foreign Affairs*, 60, 1981.
- Moskos C.C., "Armed forces in a warless society", pp. 1-10 in *Forum International* 13, 1992.
- Shaw M., *Post-Military Society : Militarism, Demilitarization and War at the End of the Twentieth Century*, Philadelphia, Temple University Press, 1991.



LIBRE OPINION EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

La bonne à tout faire de la sécurité internationale

Serge Sur*

Le 26 septembre dernier, la 49^e session annuelle de l'Assemblée générale de l'Onu s'est ouverte à New York. Une session marquée d'une part par la question de l'élargissement des membres permanents du Conseil de sécurité et d'autre part par celle des moyens alloués à l'Organisation. Une question soulevée en son temps par M. Boutros Ghali dans l'Agenda pour la paix. Les déboires de l'ONU, son inaptitude à "rétablir la paix", tant en ex-Yougoslavie, qu'en Somalie ou au Rwanda, sont venus souligner, une fois de plus, la nécessité d'une réforme en profondeur de l'Organisation. L'article de Serge Sur, ci-contre, vient stimuler notre réflexion pour une telle réforme.*

P.B.

Les opérations de maintien de la paix : elles ont fait la célébrité universelle des Nations unies, couvert tous les continents, et les "casques bleus" ont exprimé mieux que toute autre activité la vocation apaisante et conciliatrice des Nations unies. L'accroissement considérable de leur nombre au cours des années récentes témoigne du succès de la formule, en même temps que la diversification de leurs missions a confirmé sa flexibilité. Le prix Nobel de la paix, attribué en 1988 aux casques bleus symbolise le respect et la confiance que la communauté internationale leur accorde justement.

Et pourtant... on peut avoir une tout autre appréciation de la formule. Appréciation critique, appréciation sévère si l'on se place du point de vue de la Charte, des mécanismes de sécurité collective qu'elle comporte et du Conseil de sécurité qui en est l'instrument. La sécurité collective, qui donne au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité, suppose l'existence et la mise en œuvre de mesures coercitives, y compris militaires si besoin est, pour maintenir ou rétablir la paix lorsqu'elle est menacée ou rompue. Elle suppose promptitude, adéquation des mesures aux dangers encourus, décision, action opérationnelle. Sur le papier, le Conseil peut tout faire. Le droit d'exception qu'il applique, celui du Chapitre VII de la Charte, ne comporte aucune limite et ne souffre aucune résistance. Le Conseil est dans la Charte à la fois le cerveau et le bras armé de la sécurité collective. Face à cette logique impériale, à cette capacité d'action coercitive unilatérale, à

cette puissance mise à la disposition du Conseil et qui est celle des forces armées des cinq membres permanents, les opérations de maintien de la paix représentent une formidable dégradation. Elle est celle du Conseil dans son ensemble, elle éclaire les tribulations de la sécurité collective et l'altération de son principe même.

Au fond, et plus largement, la pratique nous conduit à lire la Charte en creux. L'Assemblée générale était présentée comme l'organe à pouvoirs faibles, tandis que le Conseil de sécurité devait être omniprésent dans son domaine. Mais en réalité, l'Assemblée a joué ses compétences et son autorité à la hausse, tandis que le Conseil de sécurité les jouait à la baisse. L'Assemblée a exploré l'ensemble des compétences normatives qui lui étaient attribuées ; au gré de certains, elle les a même développées, animée par la tentation de tout organe d'aller au bout de son pouvoir. Elle a déployé un registre résolutoire étendu et varié, utilisant un ensemble de techniques normatives très imaginatif. En revanche, le Conseil de sécurité est toujours resté très en deçà de ses compétences et de ses pouvoirs. Sa timidité normative va de pair avec la prudence de ses moyens. Certes, il a récemment commencé à parcourir l'espace de ses compétences et montré une hardiesse nouvelle. Mais son audace reste fondamentalement limitée, non pas tant sur le plan normatif que sur le plan opérationnel. Il ne dispose pas en pratique de moyens propres et doit toujours recourir à la bonne volonté des États membres pour la mise en œuvre de ses résolutions, que ce soit pour les actions matérielles ou pour leur financement. La technique des opérations du maintien de la paix s'inscrit dans cette logique de la dégradation.

* Voir à ce sujet Damoclès n° 57, "Quelle ONU, pour quelle paix ?", 2^{ème} trimestre 1993.

Il est donc possible d'instruire le procès, non pas des opérations de maintien de la paix elles-mêmes, mais de la faiblesse du Conseil de sécurité dont elles sont l'expression. A cela correspond l'analyse, moins polémique mais cependant sévère, suivant laquelle ces opérations obéissent non pas à une logique de situation, mais à une logique de moyens. Précisons : face à certaines situations qui mettent en cause clairement la paix et la sécurité internationales, que leur origine soit interne ou externe, militaire ou politique, liée à l'action maligne d'un État ou à sa carence, voire à sa décomposition, le maintien ou le rétablissement de la paix exigeraient objectivement des actions de police. Actions concertées mais obligatoires, rapides mais prolongées, coercitives ou non coercitives, en toute hypothèse adaptées aux circonstances auxquelles elles font face et répondent. Mais en réalité, ces situations n'ont dans nombre de cas entraîné que des bégaiements normatifs, par la répétition de condamnations ou d'injonctions sans effet, ou des simulacres d'action, par les vaines tentatives d'interpositions entre belligérants, par la reconduction indéfinie d'opérations qui devaient être transitoires, par l'institutionnalisation d'une logique du provisoire. Le bricolage administratif et financier s'est substitué à la rigueur de la décision politique voire militaire. Une défausse institutionnelle a transféré les responsabilités concrètes de l'organe vers les États membres. Désarmés, incertains, les pasques bleus comptent ou reçoivent des coups qui ne leur sont pas destinés, ou pire, qui leur sont destinés, sans même parfois pouvoir assurer leur propre défense.

La formule même "d'opérations de maintien de la paix" est-elle un concept ou un label ? On a tenté d'en systématiser les bases et les principes, d'en faire un outil préconstitué, voire un arsenal de moyens à la disposition du Conseil. On a ainsi distingué entre plusieurs générations et, à mesure que fleurissaient ces opérations, tenté de marquer leurs différentes colorations, voire leurs hybridations. C'est ainsi que certaines dérivent d'actions coercitives, tandis que d'autres peuvent y conduire. C'est ainsi que la dimension militaire est parfois prépondérante, alors que l'action civile domine dans certains cas. Séparation des belligérants, action en faveur des populations,

désarmement des factions, entreprise de conciliation politique, surveillance ou organisation de processus électoraux, voire reconstruction d'un État, ou recherche de personnes poursuivies, tout ceci peut-il s'inscrire dans la même catégorie ? Ne faudrait-il pas affiner les analyses, donner corps à la distinction bien connue mais un peu abstraite entre *peace-keeping*, *peace-making*, *peace-enforcement*, et pour quoi pas *preventive diplomacy* ? Au-delà du souci académique d'intelligence et de classification, ne faudrait-il pas s'interroger sur les moyens d'un retour, même partiel et progressif, à la logique initiale du Chapitre VII, qui suppose une action plus volontariste et plus collective des Nations unies ? Ne conviendrait-il pas également d'enrichir les techniques de la diplomatie préventive qui, en permettant l'économie des conflits, assure au meilleur coût le respect des principes des Nations unies ?

Il faut en effet le rappeler, ces opérations sont le produit d'un double échec. Échec des mesures coercitives du Conseil de sécurité, et plus généralement échec du Chapitre VII, en liaison avec la guerre froide ; échec des mesures préventives de maintien de la paix comme d'une consolidation en profondeur de la paix. Ce double échec résulte de circonstances extérieures aux Nations unies beaucoup plus que de la défaillance de leurs mécanismes, qui ont toujours été et demeurent à la disposition des États. Mais les opérations de maintien de la paix se sont déployées comme un palliatif. Dès lors, on aurait pu penser qu'elles allaient disparaître avec la guerre froide qui les avait fait naître et qu'elles allaient être avantageusement remplacées par une active diplomatie préventive d'un côté, et par des mesures coercitives si besoin était de l'autre. On serait ainsi revenu à la logique initiale de la Charte, en prolongeant et en perfectionnant les méthodes utilisées lors de la guerre du Golfe. Il n'en a rien été. Que ce soit parce que l'évolution possible a été interrompue, que ce soit en raison de leurs mérites propres, ces opérations demeurent un élément de la gamme des moyens du Conseil de sécurité. Elles constituent même encore aujourd'hui son moyen dominant. Non seulement la fin de l'opposition Est-Ouest ne les a pas fait disparaître, mais elle a coïncidé avec leur multiplifica-

tion, leur diversification et les a souvent rendus plus complexes et plus difficiles à conduire. Leurs missions sont de plus en plus variées, leurs objectifs parfois de plus en plus aléatoires. On assiste ainsi à un éclatement, comme à un possible dépassement de la formule. Mais cette évolution ne la condamne pas, tout au contraire elle peut la sauver.

Éclatement parce que la diversification des objets et des moyens répond de façon mieux adaptée aux besoins de la sécurité internationale. Tout en restant tributaire de la faiblesse initiale qu'elle traduit, elle permet des réponses plus souples, dont l'empirisme décourage une systématisation préalable, aux problèmes de la société internationale. Certes, l'inflation des opérations de maintien de la paix comporte, au-delà de leur succès — ou de leur popularité, ce qui n'est pas la même chose — un risque de saturation et repose sur un autre plan la question des moyens dont dispose le Conseil. Mais cette bonne à tout faire de la sécurité internationale a démontré une heureuse vitalité.

Dépassement parce que, de plus en plus, l'ombre de l'action coercitive se profile derrière ces opérations, comme l'implication directe des membres permanents dans leur conduite. Parce que aussi l'idée d'entreprise tend à se substituer à l'image du tampon ou du pansement : ces opérations ont leur propre finalité ; elles ne visent souvent pas tant à maintenir ou à sauvegarder qu'à réaliser et à transformer. Elles ne sont plus seulement une technique de gestion des crises mais aussi l'instrument de leur règlement. Elles peuvent dès lors être pleinement réintégrées dans la gamme des actions positives d'un Conseil de sécurité qui jouerait — enfin — pleinement son rôle.

Extrait de la *Lettre de l'UNIDIR*, n° 24, décembre 1993, page 58-59.

*Le professeur *Serge Sur* est directeur adjoint de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR). Les vues exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNIDIR.



BONNES FEUILLES

Histoire militaire de la France

Le "fait militaire" est une donnée importante dans la constitution de l'identité nationale "France". Quatre tomes auront été nécessaires pour retracer cette Histoire militaire de la France, tenter d'en établir une synthèse... Le quatrième tome part de l'appel du maréchal Pétain à cesser les combats un certain 17 juin 1940 pour s'achever à la mi-1993. Un travail fort utile pour comprendre l'actuelle politique militaire. Les extraits que nous publions sont issues de la conclusion générale.*

« Est-il possible de dégager, en guise de conclusion, quelques traits généraux de l'évolution de ces quinze siècles d'histoire militaire ?

Des réflexions peuvent tout au moins être proposées dans quatre directions.

La première concerne la place de l'État dans toute organisation militaire. Rendant compte du tome I de cette *Histoire militaire*, Michel Sot (*Le Monde*, 22 mai 1992) a exprimé en une formule saisissante : « *L'armée, cette accoucheuse d'État... ou comment la guerre a parachevé la genèse de l'État moderne* », la démonstration qu'ont tenté d'en donner les auteurs. Il n'y a jamais eu de défense collective possible sans un minimum d'autorité, donc d'État. Répétons-le : née des besoins de défense, l'organisation militaire est sans doute ce qui a contribué le plus à la formation de l'État moderne. Inversement, celui-ci en a permis le développement par la mise en place d'institutions spécifiques et d'une administration indispensables dès l'instant que quelques troupes sont devenues permanentes. Une armée est avant tout une organisation collective. C'est bien dans ce sens que la Genèse fait de Jehovah le Dieu des armées, de l'armée du peuple élu certes, mais aussi des différents règnes de la création structurés en vue de la survie commune et non de la satisfaction des intérêts individuels.

Non seulement les hommes ont reconnu très tôt la nécessité de s'unir pour lutter, mais ils se sont ingéniés à

se doter d'armes de plus en plus performantes. A la nécessité de constituer des points de défense communs se sont ajoutées celles de la discipline puis de l'uniformité de l'armement. Ce besoin ne peut être satisfait sans un minimum d'autorité. La formation de castes ou d'ordres guerriers en a découlé, mais outre qu'elle a pu présenter quelques dangers, elle s'est révélée insuffisante quand les armements se sont perfectionnés. Les fortifications puis les armes à feu ont exigé des moyens dépassant ceux des individus, si puissants fussent-ils, et de petites communautés locales. Le développement assez rapide de l'art militaire au XVI^e siècle a aidé à la construction de grands États caractérisés par la concentration des pouvoirs et une centralisation administrative croissante. L'avance prise successivement par l'Espagne et la France dans ce domaine a été la condition de leur prépondérance militaire.

Une armée permanente efficace et un système complet de fortifications sont devenus les éléments de ce qu'on appelle aujourd'hui la dissuasion. Il en est un autre, plus difficilement compréhensible aujourd'hui, la gloire, à laquelle étaient sensibles les hommes des XVI^e et XVII^e siècles. Asseoir leur prestige par des opérations militaires réussies et par la recherche de la prééminence de leur couronne et de leur État sur les autres était le rêve de tous les souverains. D'où l'importance que revêtaient à leurs yeux les querelles de préséance et le soin qu'ils mettaient à l'affirmation de leur gloire par la litté-

rature et l'art, et par la multiplication de cérémonies tels les *Te Deum*. S'il y réussit particulièrement, Louis XIV ne fut ni le premier ni le seul à agir ainsi. L'entretien de la réputation exigeait des actions constantes des forces de terre et de mer, comme le bombardement de Gênes en 1684.

A cette prééminence acquise par la France de Louis XIV seules pouvaient s'opposer des coalitions. La nécessité de faire face à celles-ci eut comme résultat d'amplifier l'accroissement des effectifs amorcé pendant la guerre de Trente ans. Cela devait amener une participation jamais atteinte jusque-là du peuple français à la défense du pays. De 10 000 hommes, force habituelle d'une armée à l'époque de Charlemagne, on était passé lentement à 50 000 hommes au début des Temps modernes. Avec Richelieu, le seuil des nombres à six chiffres est franchi pour arriver à plus d'un demi-million d'hommes, en y incluant marine et milices diverses, dans les deux dernières guerres de Louis XIV, soit plus d'un homme sur dix en âge et en état de porter les armes. Après une diminution sensible pendant le XVIII^e siècle, il faut la levée en masse de 1793 pour que cette proportion soit de nouveau atteinte. Le million d'hommes frôlé dans un empire napoléonien démesurément agrandi n'est vraiment franchi qu'en 1914, avec simultanément cinq millions de mobilisés. Parallèlement, les effectifs de temps de paix sont passés de 20 000 au début du XVII^e siècle à 200 000 sous Louis XIV. De 150 000 en moyenne au XVIII^e siècle, ils dépassent 400 000 au milieu du XIX^e, plus de 700 000 à la veille de la Grande Guerre. A partir de 1918 un reflux se manifeste, en temps de paix comme en temps de guerre. Actuellement ils n'atteignent plus qu'environ 400 000 hommes si l'on exclut la gendarmerie.

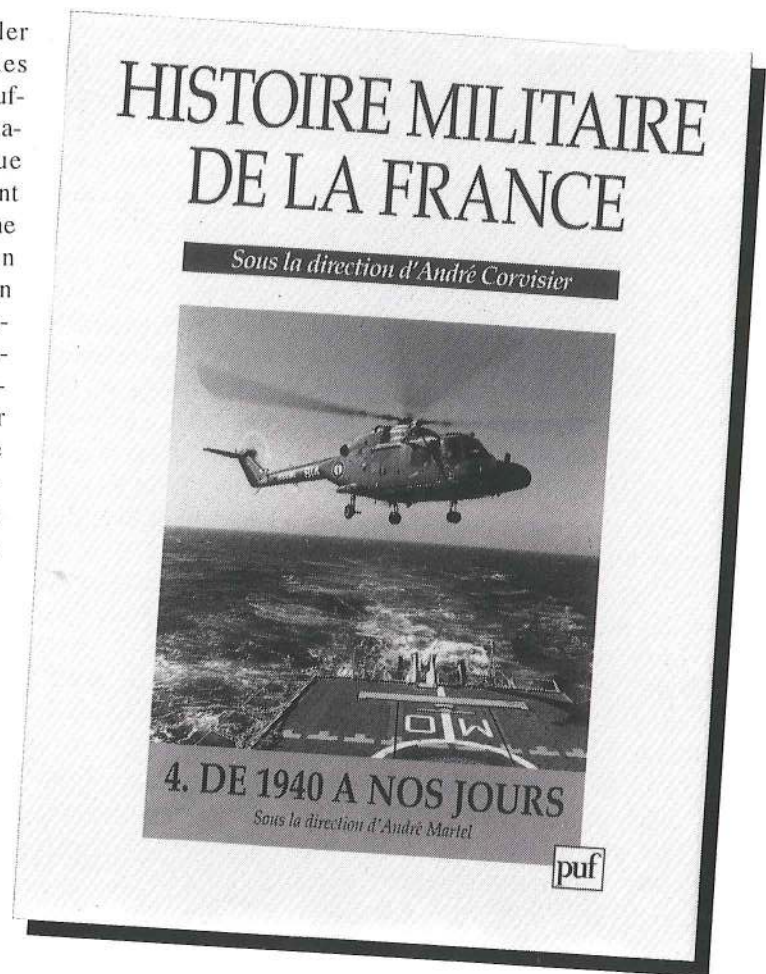
Seule la puissance de l'État pouvait permettre de rassembler, armer, équiper, instruire, préparer au combat de telles masses d'hommes que le sentiment national avait amenés à accepter les sacrifices impliqués par de tels appels aux armes et la mobilisation de toutes les ressources du pays.

Rassembler et armer des hommes ne suffit pas. La qualité technique de l'instrument militaire et une organisation de la nation adaptée à celui-ci ont toujours constitué un facteur essentiel de la force armée surtout quand elles ont été soutendues par une pensée militaire en éveil. En effet l'une et l'autre ne s'improvisent pas. C'est là le deuxième domaine de réflexion.

L'histoire des techniques à l'intérieur d'une même aire de civilisation ne connaît guère de frontières, malgré le désir de garder le secret des innovations, surtout dans le domaine militaire. Il est vrai que celui-ci est caractérisé par la compétition. Encore convient-il, sous peine de rester au stade des prototypes, voire des gadgets, de posséder les moyens de mettre en œuvre les inventions et avoir assez de temps devant soi pour forger l'instrument et plus précisément les structures qui accueilleront un nouveau système d'armes. Une vingtaine d'années ont été nécessaires aux conseillers militaires de Charles VII, comme à Louvois ou encore aux techniciens militaires de la fin du XVIII^e siècle pour parachever des réformes de l'armement. Rencontrant des difficultés d'ordre différent, les techniciens actuels n'ont guère raccourci ce délai. Avant la révolution industrielle, vu la lenteur de la production, la guerre imposant d'utiliser les armes existantes n'était pas toujours favorable aux innovations. Il n'en est plus de

même au XX^e siècle.

Ne dissimulons pas que l'armée française a été souvent à l'école des autres, de la technique italienne des sièges ou de l'organisation espagnole des troupes au XVI^e et au début du XVII^e siècle, de la Prusse, mais moins qu'on l'a dit, aussitôt après Rossbach, de l'Allemagne après 1871, des États-Unis après 1940. Par contre, à plusieurs reprises la valeur technique de l'armée française s'est trouvée en pointe par rapport à ses adversaires. Pour cela il a fallu la clairvoyance et la volonté des gouvernants soutenues par une partie importante des élites du pays, l'imagination et le travail des techniciens, et une pensée militaire combinant expérience et innovations, assez hardie pour envisager la guerre future en se détachant des formules traditionnelles et pour rechercher des doctrines d'emploi des armes nouvelles, mais suffisamment sage pour les coordonner avec ce qui existe, les adapter aux ressources du pays et aux aptitudes de ceux auxquels elles seraient confiées. L'échec final des





ballons d'observations utilisés en l'an II montre la complexité d'un problème que posent encore les armées impériales dont l'armement n'avait guère évolué.

Les réformes militaires effectuées sous Charles VII, Louis XIV et à la veille de la Révolution réussirent. Certes l'œuvre de Pierre de Brézé et des frères Bureau ou celle de Louvois tenaient encore plus de l'organisation que de l'imagination, mais le XVIII^e siècle vit un véritable bouillonnement de la pensée militaire de Folard à Guibert qu'on ne retrouvera pas ensuite. A la veille de la Révolution, l'armée française réduite quant aux effectifs par rapport aux armées autrichienne et prussienne s'était acquise avec le canon de Gribeauval, le fusil modèle 1777, le règlement de manœuvre de 1791 élaboré dans les années précédentes, et l'endivisionnement en cours, une réelle supériorité technique dont bénéficièrent les armées de la Révolution et de l'Empire. Elle fut alors imitée puis surpassée par l'étranger. A la veille de la Grande Guerre, l'armée française ne fut pas la dernière à préparer la guerre dans les trois dimensions. Rappelons le rôle d'Ader dans le domaine de l'aéronautique. Enfin, au général de Gaulle, la France doit d'avoir pris place parmi les puissances nucléaires. Retenons à l'inverse que le général Estienne et le commandant de Gaulle avaient bien conçu la guerre future de manière prophétique, mais n'avaient pu convaincre.

En effet le plus souvent les périodes d'engourdissement de la pensée militaire suivent les victoires les plus glorieuses, celles de Napoléon, comme celle de la Grande Guerre, de même que les réveils suivent les humiliations, comme Rossbach et Sedan.

40 C'est que les facteurs moraux gardent un rôle prépondérant. Nous l'avons déjà vu avec la recherche de la gloire. Là se place le troisième faisceau de réflexions. Les forces morales s'expriment par l'aptitude au choc et la résistance, notamment la résistance au feu. Est-on très enclin à se sacrifier pour conserver un bien-être matériel ?

On a souvent vanté la furia française dans les charges de cavalerie ou dans les charges de l'infanterie à la baïonnette. L'esprit d'offensive cependant, qui a donné des résultats incontestables jusque dans les guerres révolutionnaires et impériales, a créé également bien des illusions face aux archers anglais à Crécy ou Azincourt, aux Prussiens en 1870, voire encore aux mitrailleuses allemandes, ce « feu qui tue », en 1914. Les forces morales au total jouent un rôle encore plus important peut-être dans la défensive qui exige un effort moins brillant, mais soutenu et prolongé. Richelieu avait bien vu le dilemme en évoquant le caractère du peuple français, prompt à l'enthousiasme, mais aussi au découragement. Les forces morales constituent certes un capital puissant s'il n'est pas gaspillé, mais également fragile, qui doit être entretenu par une motivation et une préparation sérieuse au combat.

Les forces morales ne concernent pas que les combattants. A diverses reprises la population entière a été éprouvée. Tant que la guerre apparaît comme un fléau lié à la nature humaine, les hommes se résignèrent à un état où ravages des gens de guerre voisinaient trop souvent avec famines et épidémies. Les révoltes avaient plus souvent pour cause l'augmentation des impôts imputée à des hommes, les ministres du souverain. Il n'en est plus de même avec l'esprit nouveau qui apparaît dans la seconde moitié du règne de Louis XIV. Pourtant malgré les reproches faits à ce souverain, le peuple français a supporté pendant la guerre de Succession d'Espagne des épreuves qu'il n'avait plus connues depuis la guerre de Trente ans. En 1709 l'appel de Louis XIV à ses peuples a été entendu. En l'an II, la Terreur aidant, et surtout pendant les quatre années de la Grande Guerre, les Français ont supporté impôts, réquisitions, privations, misères et surtout pertes humaines affectant la plupart des familles.

1870 et 1940 offrent des exemples d'effondrement. Les forces morales n'étaient pourtant pas absentes. Dans le premier cas les Parisiens ont bien supporté un siège cruel, mais l'inva-

sion rapide et inattendue n'a pas entraîné pour la majorité des Français des épreuves d'ordre matériel. La défaite fut trop rapide et complète. D'ailleurs l'ensemble du peuple français n'était pas préparé à l'épreuve d'une guerre. Il avait repoussé le service militaire obligatoire pour tous, ce qui avait privé la France d'effectifs comparables à ceux de son adversaire, et surtout de réserves indispensables en cas de revers. Il apparaît nécessaire à l'époque de la guerre de masse que les forces morales soient à l'œuvre dès le temps de paix pour faire face aux dangers extrêmes. L'effondrement de 1940 offre un cas différent. Les hommes avaient bien répondu à l'appel aux armes, mais l'engourdissement provoqué par la « Drôle de guerre » et les illusions dues à la Grande Guerre s'ajoutèrent aux énormes erreurs du commandement. Plus encore qu'en 1870 la rapidité des opérations ne permit aucun sursaut général. Cependant les forces morales n'avaient pas disparu comme en témoignèrent la Résistance et le réveil de 1944.

Hostiles pendant longtemps au service militaire obligatoire, les Français, face aux invasions, ont généralement consenti le devoir militaire sous ses formes successives d'un arrière-ban pas seulement seigneurial et de la levée en masse. Autrement dit, ils acceptent de faire la guerre lorsqu'elle-ci vient à eux, mais ils n'aiment généralement pas aller à la guerre, ni même servir en temps de paix, ce qui fait penser à Jean Delmas qu'ils n'ont pas, sauf exception, la fibre militaire. Aussi, dès le moment où les effectifs se sont comptés avec six chiffres, dans ce pays pourtant longtemps le plus peuplé d'Europe, on n'a jamais trouvé assez de volontaires pour répondre aux besoins. Moins qu'en Angleterre, mais d'une manière continue, il fallut faire appel aux professionnels étrangers sous l'Ancien Régime, puis à la Légion étrangère, enfin au service des populations colonisées. Beaucoup plus d'étrangers et de coloniaux ont combattu en France que de Français au service étranger ou dans les colonies, exception faite de l'Algérie. Toutefois,

étrangers et coloniaux n'ont jamais constitué qu'un appoint dans l'armée française.

La raison semble être que très tôt les Français se sont sentis protégés dans un espace de paix, de plus en plus vaste. Seule la misère pouvait venir à l'aide des vocations. Or elle devint de plus en plus exceptionnelle. Le service militaire ne put être imposé que dans l'esprit de la Revanche et parce que de 1889 à 1940 il fut universel, par la suppression de tous les privilèges d'origine sociale. Or ce n'est plus le cas aujourd'hui avec les diverses modalités du service national qui n'envoie en fait qu'une partie de la classe d'âge dans les casernes.

Il n'est pas sûr que les formes vers lesquelles tend la guerre actuellement qui semblent exclure la guerre de masse dispensent complètement du service obligatoire armé, car le monde n'est pas à l'abri de guerres de type révolutionnaire ou subversif qui impliquent l'emploi d'un nombre important de militaires, donc de réserves.

Encore faut-il que les hommes soient non seulement motivés mais aussi, répétons-le, préparés moralement et intellectuellement. Rien ne peut se faire sans des forces morales en éveil, donc sans une préparation des esprits, des intelligences et caractères.

On peut à cet égard distinguer deux stades. Au temps des armées de métier de la guerre réglée, la mise en défense ne demandait aux non-combattants que des sacrifices matériels. Elle exigeait évidemment beaucoup plus des militaires. On ne mesure plus aujourd'hui exactement ce que les guerres de Louis XIV coûtèrent à la noblesse et pas davantage ce qu'a représenté pour les nobles au service, qui pourtant se voulaient militaires par vocation, l'acceptation de la discipline des armées modernes imposée par Louvois qui les a contraints de renoncer à l'amateurisme militaire. En outre si l'apprentissage des armes leur semblait aller de soi, il n'en était pas de même de l'étude, longtemps jugée superflue par de nombreux officiers, sauf dans les armes savantes. Le métier militaire pensait-on, s'apprenait sur le champ de bataille. La boutade

prêtée au maréchal Lebœuf, ministre de la Guerre à la veille de 1870, « *ma carte, c'est mon épée* », est la manifestation tardive de cet état d'esprit. Or les nobles pauvres à la fin de l'Ancien Régime acceptent de passer par des écoles militaires, encouragés il est vrai par les bourses du roi. De même l'obligation de savoir lire et écrire pour devenir bas-officier a pu être cruellement ressentie par bien des gens du peuple à une époque où le prestige de l'instruction ne s'étendait guère à la société militaire. Cependant c'est cette obligation qui donna de bons sous-officiers capables de prendre le relais des officiers qui émigrèrent pendant la Révolution. Pareilles dispositions ne se retrouvent pas avant 1870. Si officiers et soldats se sont bien battus, les officiers n'étaient guère préparés à combattre une armée prussienne bien au fait de la stratégie et de la tactique de l'âge industriel.

Aux dirigeants, l'association des forces morales et de la technique posa de difficiles problèmes. Les armes savantes n'obtinrent qu'assez tardivement d'être considérées comme vraiment militaires. Il a fallu non seulement l'ouverture d'esprit des décideurs mais une volonté tenace venue d'en haut pour imposer une recherche systématique des innovations. Louvois lui-même fut accusé par les historiens de s'être montré timoré dans ce domaine, d'ailleurs bien à tort. En effet c'est lui qui créa le régiment expérimental des Fusiliers du roi en 1671. Il fallut cependant attendre la fin du XVIII^e siècle pour voir apparaître des groupes d'étude, conseils, puis comités temporaires ou permanents et pour imposer une recherche volontariste dans le domaine de la technique. Encore, sauf peut-être en l'an II, s'agissait-il plus d'adaptation des procédés inventés ailleurs, de perfectionnement et d'organisation, que de recherches vraiment novatrices. Les réticences de Napoléon à l'égard des innovations sont bien connues. Pendant longtemps d'ailleurs la prudence fut de règle. Il arriva souvent au XIX^e siècle qu'une mise au point exigeante ait retardé la fabrication d'un type d'arme nouveau jusqu'au moment où apparaissaient d'autres armes les surclassant. Encore

en 1887, les forts de Séré de Rivières furent-ils surclassés au bout d'un an par l'invention de la mélinite. Il fallut les modifier. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle que l'on s'oriente résolument vers la recherche d'armes entièrement nouvelles, tels l'avion ou le sous-marin. A ce moment l'esprit de revanche faisait que l'opinion se passionnait à ce sujet, comme en témoignent les ouvrages du colonel Driant (Danrit) sur la guerre future et soutenait les efforts des concepteurs. Forces morales et imagination technique étaient enfin en harmonie.

Les épreuves subies pendant la Seconde Guerre mondiale puis les guerres de décolonisation ont démotivé bien des esprits. S'y est ajouté le fait que la France n'étant plus en pointe dans le domaine de la recherche qui exigeait des ressources énormes, le poids de la technique apparut comme écrasant à un moment où pacifisme et antimilitarisme offraient bien des séductions. L'expérimentation de la bombe atomique française ne souleva aucun enthousiasme.

Un dernier point. Comme l'entrée en guerre, la conception et la mise en place des structures de défense exigent beaucoup de réalisme et une saine appréciation de la situation et des possibilités. Cela doit être rappelé au moment où, à ce sujet, la nation se trouve face à des options qui engagent son avenir.

Le fait que le passé militaire de la France apparaît en dents de scie invite particulièrement à la réflexion. Au cours de son histoire, la France a mené des guerres défensives. La Grande Guerre en est le meilleur exemple. Elle a entrepris des guerres destinées à limiter l'hégémonie d'un puissant voisin comme la Maison d'Autriche ou même des guerres pour maintenir l'équilibre européen, jamais poussées à bout malgré leur durée, comme les guerres de Louis XV. Du fait de sa puissance momentanée, elle a aussi entrepris des guerres hégémoniques comme celles de Louis XIV, moins épuisantes qu'on ne l'a dit, et qui ont eu comme résultat de façonner l'« hexagone » français. Elle s'est également



engagée à la légère dans bien des conflits. Les guerres d'Italie, la croisade révolutionnaire dans laquelle elle entra le 20 avril 1792 ou encore la guerre déclarée imprudemment à la Prusse le 17 juillet 1870 étaient fondées sur bien des illusions provoquées par une analyse peu réaliste des forces en présence et des buts de guerre.

Tant que la France a été l'État le plus peuplé de l'Europe ces erreurs ont pu être réparées, quelquefois à un coût assez lourd comme ce fut le cas pour les guerres de la Révolution et de l'Empire qui ont retardé la révolution industrielle dans notre pays et amené un certain « déclassement » par rapport à l'Angleterre. En 1870, cela n'était plus aussi facilement réparable. La Revanche s'est bien produite, mais à quel prix ? La mauvaise estimation des possibilités a également amené parfois les dirigeants français à une politique d'expansion outre-mer certes justifiable, laissant longtemps les Français indifférents, alors que la démographie ne pouvait susciter une émigration nécessaire pour consolider l'occupation de territoires immenses.

Au moment où s'ouvre une ère nouvelle de l'histoire militaire, les Français ont certainement pris conscience que leur pays est devenu une puissance moyenne dont le destin ne peut qu'être lié sous une forme ou sous une autre, à celui d'autres nations. S'ils veulent que la France

survive, ils doivent s'attacher au maintien de l'identité française, mais aussi s'interroger sur le choix des missions à donner à leur armée. Il serait sans doute imprudent de penser que tout risque de guerre nucléaire est écarté. Cependant la défense des intérêts français dans le monde peut amener notre pays à être confronté à des formes de guerre, plus proches, comme le suggèrent les cas du Liban, du Caucase ou des Balkans, des guerres diffuses d'un passé lointain, notamment des guerres de Religion ou de la guerre de Trente ans qui ne connaissaient guère le droit des gens et la distinction nette entre combattants et civils.

Sans repousser l'idée qu'elle peut encore être appelée à effectuer des interventions extérieures, l'armée française doit faire face à des demandes venues de l'ONU, d'interposition dans des conflits locaux, activité dans laquelle elle a acquis une réelle expérience.

Si cette dernière mission apparaît, peut-être à tort, comme l'affaire des seuls professionnels, la défense, dans une guerre de terrain, requiert la participation la plus large, dans des rôles évidemment différents, de l'ensemble des Français. Qu'exigent ces missions fort différentes ? La nation armée ? Une armée de métier ? Une armée de professionnels épaulée par des réserves à effectifs limités, mais instruites des derniers développements de

l'art militaire et soumises à un entraînement constant ? C'est vers cette formule que s'orientent les études faites en vue de la loi de programmation militaire actuellement en gestation. Ces études ne peuvent négliger aucun des moyens matériels que fournissent la science et le « complexe militaro-industriel » ni aucune des ressources morales de la nation.

Sur le plan technique, ces préoccupations se fondent sur la connaissance du présent et sur une prospective prudente. Sur le plan moral et politique, il convient de ramener les cruels souvenirs récemment ravivés des déchirements de la période 1940-1944 à des vues plus objectives et de fournir au citoyen une connaissance assez précise des institutions militaires actuelles. Cela explique la longueur et la minutie, qui surprendront bien des lecteurs, de certains développements de ce dernier tome que l'on pourrait être tenté de considérer comme un retour à l'« histoire politique ». Toutefois, en ce qui concerne les comportements individuels et collectifs, par exemple au sujet du dilemme armée de métier/armée de conscription opportunément rappelé par Jean Delmas pour l'avant-guerre de 1870, ou encore de la résurgence des guerres diffuses rappelant les guerres de Religion, la réflexion, sans oublier pour autant les pages glorieuses, doit plonger assez avant dans le passé et particulièrement ne pas négliger l'analyse des crises et épreuves au travers desquelles s'est faite et a survécu la France. »

LES ÉTUDES DU CDRPC

Centre de Documentation et de Recherche
sur la Paix et les Conflits

FABRICATION DES ARMES NUCLÉAIRES EN FRANCE

septembre 1991

Etude réalisée
en septembre 1991

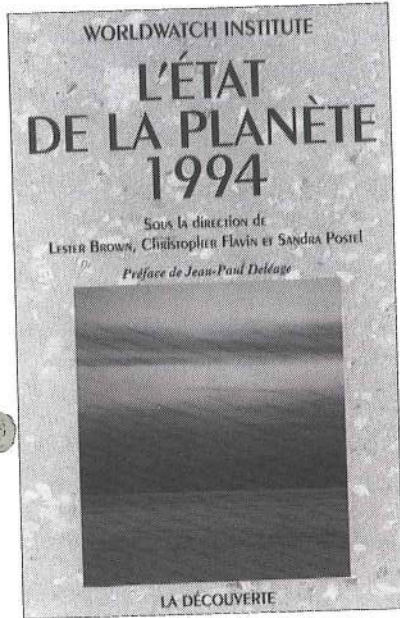
74 p., 70 F
(port compris)

Extrait de

*Histoire militaire
de la France*
sous la direction
d'André Corvisier

tome 4. De 1940 à nos jours
sous la direction d'André Martel
PUF, 1994, 700 p. 620 FF.

Notes de lecture



L'état du monde 1995

sous la direction de **Serge Cordellier**
et de **Béatrice Didot**

Paris, La Découverte, 1994, 690 p., 155 F.

L'état de la planète 1994

Worldwatch Institute

Paris, La Découverte, 1994, 348 p., 180 F.

On ne présente plus *L'état du monde*, cette encyclopédie annuellement renouvelée des relations internationales. Cette année, l'ouvrage inaugure une nouvelle formule avec 64 pages supplémentaires. Une annexe propose désormais des tables statistiques comparatives en matière d'indices de développement humain, de production à parité de pouvoir d'achat, de commerce international et de démographie mondiale. A la fin de l'ouvrage figure un répertoire des organisations internationales et régionales. En plus du tableau de bord des États et ensembles géopolitiques, une partie substantielle sur les questions stratégiques s'ouvre sur « *Washington, chef d'orchestre du nouvel ordre mondial* ».

L'état de la planète 1994 constitue un document de base dans la réflexion sur le « développement soutenable ». Depuis 10 ans (et aujourd'hui en

vingt-sept langues), le Worldwatch Institute présente le panorama le plus complet sur l'état des écosystèmes terrestres et les perspectives du développement soutenable. Les lecteurs de *Damoclès* y trouveront un chapitre sur les conséquences écologiques de la course aux armements. « *Les gouvernements et leurs fournisseurs commencent à peine à affronter les conséquences de 50 ans de paix armée*, écrit Michael Renner. *D'énormes quantités de déchets dangereux d'origine militaire devront être décontaminés et éliminés, un nombre considérable de sites dont les sols et les eaux sont gravement pollués attendent leur nettoyage et leur réhabilitation, et des montagnes d'armement obsolète et excédentaires devront être démantelées dans des conditions acceptables.* »

Bruno Barrillot

Verification 1994

**Arms control, Peacekeeping
and The Environment**

J.B. Poole et R. Guthrie

Brassey's (UK) Londres, 1994, 340 p.

Ce livre, quatrième édition de *Verification*, fournit une vue d'ensemble sur les événements de l'année 1993 dans les domaines du contrôle des armements, du maintien de la paix et de la gestion légale de l'environnement. Il indique les problèmes qui restent à résoudre et attire l'attention sur les possibilités encore inexploitées du contrôle et de la réglementation.

A quelques mois de la conférence sur le traité de non-prolifération en 1995, le nucléaire constitue le thème principal de ce travail, avec des chapitres sur les risques de la prolifération, les essais d'armes atomiques, les zones exemptes d'armes nucléaires et l'avenir de l'IAEA.

Plusieurs chapitres couvrent l'application des récents traités de contrôle d'armements et d'environnement, comme la Convention sur les

armes chimiques et la Convention sur les biodiversités. D'autres chapitres passent en revue les succès des activités de maintien de la paix des Nations unies durant l'année. D'autres sujets sont traités sur le développements des technologies, le contrôle des applications des accords internationaux sur l'environnement par satellite et le registre des Nations unies sur les transferts d'armes.

Vertic est une organisation indépendante, constituée d'ingénieurs et de scientifiques, qui sont chargés de la conduite des recherches sur le contrôle des armements et les accords internationaux sur l'environnement.

Belkacem Elomari

Ramsès 95

**Synthèse annuelle
de l'actualité mondiale**

sous la direction de **Thierry de
Montbrial et Pierre Jacquet**

Paris, Éditions Dunod, 1994, 412 p., 159 F.
jusqu'au 30 novembre, 196 F. après.

Réalisé par les spécialistes de l'Institut français de relations internationales (IFRI), *Ramsès* offre une synthèse approfondie de l'actualité politique et économique mondiale. Cette année, le Royaume-Uni, retenu comme thème principal, se présente à de nombreux égards comme le laboratoire de l'Europe. Les lecteurs de *Damoclès* liront avec intérêt un grand chapitre sur « *les aléas de la guerre et de la paix* » présentant de manière synthétique tous les points chauds de la planète (Algérie, Moyen-Orient, Bosnie...) et les tentatives pour établir la paix et la sécurité (CSCE, convention sur les armes chimiques, renouvellement du traité de non-prolifération...). Avec une chronologie de l'année, cartes, statistiques, tableaux et graphiques complètent cet ouvrage qui offre une compréhension du monde au cours des derniers mois.

B.B.



L'ONU et la guerre La diplomatie en kaki

Marie-Claude Smouts

Bruxelles, Éditions Complexe, 1994, 159 p.

L'organisation des Nations unies, a été construite par les États, pour les États. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, il s'agissait de conjurer ce qui, pendant trois siècles, avait été le principal facteur de désordre international : l'affrontement armé interétatique susceptible de déboucher sur une conflagration générale. Par une combinaison des mesures préventives et coercitives, la Charte des Nations unies institue un système de sécurité collective censé dissuader — ou réprimer — les États fauteurs de guerre. Qu'en est-t-il réellement ?



Les modes traditionnels de maintien de la paix avec lesquels l'ONU intervient sont-ils adaptés ? Quelle doit être l'attitude des soldats de la paix lorsque cette paix n'existe pas sur le terrain et que les combattants refusent de rendre les armes ou qu'une partie de la population cherche à exterminer l'autre, que des massacres se déroulent sous nos yeux ?

44

A partir de l'analyse de quatre opérations de maintien de la paix (Somalie, Cambodge, Bosnie, Namibie), des politologues spécialistes de ces zones ou des chercheurs en relations internationales du CNRS, réfléchissent aux conditions nécessaires pour que ce "machin" puisse être utile à la résolution des conflits contemporains.

Cet ouvrage illustre les difficultés rencontrées par l'organisation mondiale, tant au niveau technique que politique. Il interpelle la communauté internationale pour savoir si elle est prête à payer le prix de l'application du préambule de la Charte des Nations unies.

B.E.

Le commerce international des armes Une réflexion éthique

Conseil pontifical Justice et Paix

Paris, Le Cerf, 1994, 39 p., 32 F.

Ce texte court et dense sur les transferts d'armement ne manque pas d'intérêt. Le Vatican se place ici nettement sur le plan de l'éthique — le mot « responsabilité » revient très fréquemment — sans pour autant se déconnecter de l'actualité du problème. Plutôt que de commenter un texte que chacun lira, bornons-nous à poser quelques questions qui voudraient faire avancer la réflexion.

Le Conseil pontifical présente et soutient avec juste raison les efforts de la communauté internationale pour réglementer et limiter le commerce des armes. De même, il fait appel à la responsabilité des États exportateurs comme des États destinataires. Mais, on aurait aimé trouver un "appel aux chrétiens" dans ce texte. Les principaux exportateurs d'armes — États-Unis, Russie, Allemagne, France, Royaume-Uni en 1994 — sont des pays de tradition chrétienne où des chrétiens sont engagés tant dans les milieux politiques que militaires, industriels... partie prenante du commerce international des armes ? Cette interpellation reste à faire.

Les principes éthiques énoncés — « le droit à la légitime défense », « le devoir d'aider l'innocent » ou « le principe de la suffisance » — ne servent-ils pas trop souvent aux États exportateurs (aujourd'hui engagés dans une féroce concurrence) d'habillage moral pour justifier ce qui a tendance à ne devenir pour qu'un aspect du commerce extérieur ?

Pour limiter les ventes d'armes, ne conviendrait-il pas de s'appuyer sur des concepts du droit international qui ont bien du mal aujourd'hui à s'impo-

ser, tels "la sécurité commune", l'instauration entre États de "mesures de confiance" privilégiant la coopération plutôt que la méfiance défensive ? La mise en application de tels concepts nécessiterait probablement de grands moyens financiers qui pourraient être prélevés sur les budgets d'acquisition d'armes.

B.B.

The futur of the defence industries in Central and Eastern Europe

Ian Anthony

Sipri Oxford University Press
(Walton Street, Oxford OX2 6DQ)
Stockholm & Oxford, 1994, 142 p.

Ce rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm examine d'une manière assez particulière l'industrie de défense des pays de l'Europe centrale et de l'Est et les tentatives de restructuration de cet outil industriel longtemps orienté vers la satisfaction des besoins militaires des membres du Pacte de Varsovie.

Chaque chapitre examine le développement des doctrines militaires, le niveau des dépenses militaires, la nature des restructurations dans les industries de défense, les dimensions internationales des restructurations industrielles, le rôle des exportations d'armes. Ce rapport essaie d'expliquer le processus de restructurations de l'industrie de défense en cours dans les pays étudiés, dans un contexte d'ajustement structurel et économique.

En effet, dans n'importe quel scénario plausible, il faudrait des années, avant que les pays de l'Est et du centre de l'Europe établissent un modèle stable de relations étrangères, des doctrines militaires et une vraie démocratie.

Ce livre ne propose pas de recettes pour la résolution des problèmes complexes et urgents résultant des tentatives de restructurations en période de changement politique rapide mais il essaie de mettre en lumière certains aspects qui peuvent être très utiles pour mieux appréhender le problème de la reconversion des industries de défense dans l'ancien bloc de l'Est.

B.E.

Le réveil des nationalismes français

Gilles Martinet

Paris, Édition du Seuil, 1994, 139 p., 79 F.

Si le patriotisme est comme on le dit, l'amour des siens, le nationalisme se nourrit de la haine, du mépris ou encore de la peur des autres. En effet, si le nationalisme français est toujours resté fidèle à ses origines révolutionnaires, il connaît de longues éclipses, puis de résurgences. Il réapparaît sous la Troisième République avec la cristallisation de ses deux courants opposés : l'un républicain impérialiste et l'autre réactionnaire, identitaire et adversaire de tout universalisme.

Après la Deuxième guerre mondiale, le premier en sortira transformé, le second profondément discrédité. Le ralentissement, puis l'arrêt de la croissance économique et les difficultés auxquelles se heurte l'intégration européenne ont entraîné la renaissance d'un mouvement xénophobe lié aux traumatismes provoqués par le chômage et l'immigration. On constate également l'apparition d'un néo-nationalisme fondé sur la peur des hégémonies américaine et allemande et farouchement hostile au projet européen.

Gilles Martinet, cofondateur du PSU, secrétaire national du Parti socialiste et député européen, essaie d'analyser les trois composantes essentielles du nationalisme français : un ouvrage qui tombe à pic au moment où le score des partis d'extrême-droite ont réalisé des scores analogues à celui du PS.

B.B.

Somalie La guerre perdue de l'humanitaire

Stephen Smith

Calmann-Lévy, 1993, 243 pages, 98 F.

L'échec de la communauté internationale en Somalie a déjà largement été décrit, condamné, dans les médias... Stephen Smith, journaliste à *Libération*, ne se contente pas de ce constat d'échec, il nous fait pénétrer au cœur de ce pays qui dans les années quatre-vingt « devint le pays le plus assisté par tête d'habitant de l'Afrique subsaharienne » avant de devenir sous

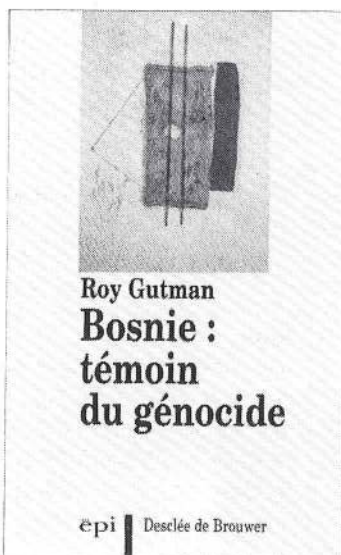
la houlette du dictateur Siad Barre « un patchwork de maquis et de foyers insurrectionnels » débouchant sur cette opération *Restore Hope*, fin 1992, qui voit les marines américains — relayés ensuite par des contingents de Casques bleus — débarqués pour une guerre "humanitaire", la première du genre.

Mi-carnet de route — l'auteur a effectué une dizaine de reportages en Somalie entre 1989 et 1993 —, mi-essai, cet ouvrage nous fait toucher du doigt les limites d'une aide humanitaire qui « sert de plus en plus de morphine à tranquilliser les misérables du monde, ceux que le hasard a fait naître du "mauvais" côté ». Car, « la meilleure volonté du monde, si elle n'est pas au service d'une politique réaliste qui tienne compte de la durée propre du conflit, n'a pas de sens ».

Au passage, l'auteur rappelle comment Pierre Joxe, alors ministre de la Défense, se plaint en plein Conseil des ministres, le 2 décembre 1992, du « lobbying interventionniste de son collègue de la Santé », alias Bernard Kouchner. Une analyse lucide du suivisme de la France, mère-patrie du « droit d'ingérence », vis-à-vis des États-Unis, via l'ONU !

En faisant « cause commune » avec la guerre, l'humanitaire a « perdu son âme » et « va droit dans le mur », souligne Stephen Smith. « L'humanitaire est au service des milices armées, nourrit ceux qui tuent » et « se substitue, aux moindres coûts et aux meilleurs bénéfices publicitaires, à la diplomatie traditionnelle ».

Patrice Bouveret



Le rêve sacrifié

Chronique des guerres yougoslaves

Daniel Vernet - Jean-Marc Gonin

Paris, Odile Jacob, 1994, 285 p., 130 F.

Bosnie : témoin du génocide

Roy Gutman

Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 288 p., 124 F.

Crimes sans châtiement L'action humanitaire en ex- Yougoslavie 1991-1993

Michèle Mercier

Bruxelles, Éditions Bruylant, 1994, 325 p., 540 FB.

Ces trois livres traitent du conflit yougoslave sous des angles différents. La chronique complète du conflit au cours de ces trois dernières années est dressée par Daniel Vernet (du *Monde*) et Jean-Marc Gonin. Mais leur enquête évoque de graves questions : « Et si la logique à l'œuvre dans cette guerre fratricide gouvernait également les régions voisines ? » et dévoile les raisons de l'impuissance et ses nombreux responsables, qu'ils soient yougoslaves ou non.

Bosnie : témoin du génocide rassemble les principaux articles de Roy Gutman, de *Newsday*, qui a été le premier journaliste à avoir révélé l'existence des camps serbes. Le témoignage de Roy Gutman veut prouver qu'une puissance régionale, dotée d'un chef sans scrupules, d'une supériorité militaire et d'une idéologie ultra-nationaliste, peut accomplir une "purification ethnique" sur le sol européen, dans la mesure où elle ne menace pas directement les intérêts d'une grande puissance.

Dans *Crimes sans châtiement*, Michèle Mercier qui est au service du Comité international de la Croix-Rouge, décrit la route suivie par les organisations humanitaires et le CICR en particulier pour préserver des espaces de paix et venir en aide aux victimes du conflit. Ce livre dresse le bilan provisoire des succès et échecs des ONG qui cherchent à travailler malgré l'inertie de la communauté des États qui permet à la barbarie de se déployer sur l'espace yougoslave.

Bruno Barrillot



Carnets de prison Jean Van Lierde,

Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière*, 1994, 263 p. 645 FB.



Quel plaisir de se plonger dans les *Carnets de prison* de Jean Van Lierde ! Certes, la prison n'est pas un lieu de vacances, mais quand on y est pour la bonne cause, et qu'on s'appelle Jean Van

Lierde, l'enfermement devient un haut lieu de ressourcement spirituel et politique. En 1949, alors que l'Europe vit les séquelles de la dernière guerre, Jean Van Lierde refuse la milice. Pourquoi ? Parce qu'il est un catholique convaincu et que politiquement il entend développer une culture de paix face à la culture de guerre ambiante.

Son incarcération fit scandale et atteint le gouvernement belge qui refuse toujours le droit fondamental à l'objection de conscience. Avec le concours de Jean Jacquain qui se révèle un juriste implacable, il finit cependant par obtenir de l'État un statut pour les objecteurs de conscience.

On pourrait dire qu'on connaît bien ce genre de combat, que trop de gens, hélas !, qualifient encore de « marginal ». C'est une erreur, car cette lutte s'inscrit précisément dans une vision globalisante de la société. Elle est menée ici à son terme, avec une verve redoutable et une structure intellectuelle très complète.

Trois ans d'emprisonnement au milieu des "droits communs" donnent à Jean Van Lierde une stature qu'on souhaiterait reconnaître à nos leaders, tant politiques que religieux.

Fondateur du Centre de recherche et d'information socio-politique (CRISP) et secrétaire du Centre d'étude et de documentation africaines (CEDAF), Jean Van Lierde est une personnalité très complète.

46

On lira son livre comme un roman dans lequel l'humour nous emporte à rire de nos misérables raisonnements et de nos comportements si puérils. Sa fidélité à l'Église est du genre Bernanos, ou si l'on veut, plus près de nous, fait penser à M^{gr} Gaillot, tandis que son attachement au socialisme n'envie rien à Jean Jaurès.

Aujourd'hui la Belgique n'a plus de conscription obligatoire, mais la pensée de Jean Van Lierde demeure indispensable pour redonner espoir à toutes nos luttes.

René Cruse

*EVO, rue d'Anderlecht, n° 4,
B-1000 Bruxelles, Belgique

Vaclav Havel La patience de la vérité Bruno Ronfard

Épi/Desclée de Brouwer, coll. Témoins d'humanité, 1994, 126 pages, 60 F.

Écrivain, homme de théâtre, cofondateur de la "Charte 77", "dissident", selon l'ancienne terminologie en cours pour désigner les opposants à l'Est du temps où le monde était séparé en deux, Vaclav Havel est devenu président de la République tchécoslovaque, suite à la "révolution de velours" de 1989 qui « *en six semaines, sans mort ni violence, a mis fin à la dictature du parti unique* ». Bruno Ronfard, dans cet ouvrage, nous invite à découvrir la démarche de cet homme « *qui n'a jamais su rester en place et qui s'est toujours engagé comme citoyen* », comme il se définit lui-même. « *J'écris des pièces pessimistes, voire cruelles, et pourtant je me comporte comme un don Quichotte, comme un rêveur éternel qui se bat naïvement pour des idéaux. Au fond, je suis timide et craintif, bien que je sois perçu comme un agitateur qui n'hésite pas à dire à ses adversaires les mots les plus durs.* »

Mêlant le travail artistique et l'action politique, il n'a eu de cesse d'écrire et de se battre contre toutes les formes de barrières sociales ou de privilèges qui rendent le monde absurde et surtout favorisent toutes sortes d'exclusion. Vaclav Havel dans un de ses textes *La politique et la conscience*, appelait à la constitution d'une « *communauté internationale des ébranlés* », c'est-à-dire de ceux qui par leur résistance au pouvoir du totalitarisme au nom de la liberté et de la dignité humaine, « *ébranlent l'histoire qui s'était arrêtée, et tendent à rendre la vie meilleure et le monde*



plus habitable, tout spécialement pour ceux qui sont vaincus par la violence, la pauvreté ou la peur », comme le note Bruno Ronfard. Un projet qui a vu partiellement le jour à travers l'Assemblée européenne des citoyens dont Vaclav Havel est un des fondateurs. Et il est d'ailleurs surprenant que dans la liste des adresses en fin d'ouvrage, l'AEC n'y figure pas !

Une bonne invitation à se plonger dans la lecture des livres de Vaclav Havel...

P.B.

Martin Luther King Contre toutes les exclusions Vincent Roussel

Paris, Épi/Desclée de Brouwer, coll. Témoins d'humanité, 1994, 60 F.

Un petit livre très précieux qui rassemblent quelques textes majeurs de Martin Luther King. Pour combattre le racisme et la ségrégation aux États-Unis, le pasteur King a choisi le sillage de Gandhi. Cette option l'a conduit bien au-delà du problème noir, du refus de la pauvreté comme de la guerre du Vietnam. Un hommage à la non-violence.

B.B.

Le jeu des grandes puissances dans l'Océan Indien

Raoul Delcorde

Paris, L'Harmattan, 1993, 236 p., 130 F.

Raoul Delcorde, diplomate belge aujourd'hui en poste à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), signe ce livre sur une zone géostratégique de première importance. Avec 38 pays riverains et 12 pays enclavés, l'Océan Indien rassemble plus d'un milliard et demi d'habitants, sans compter la Chine et concentre d'immenses réserves de pétrole et de matières premières stratégiques. C'est dire que, contrairement aux espérances passées, cette région n'est plus la "zone de paix" longtemps décrite mais un espace où les grandes puissances agissent en fonctions de leurs intérêts. Un ouvrage de réflexion à partir d'une ample documentation.

B.B.

Le partenariat régional face au libre-échange

Un choix décisif pour l'Europe et pour ses zones privilégiées

André Valmont

Éditions EMAM, mars 1994, 208 p., 130 F.

Les vieilles structures sociales et politiques résistent contre vents et marées aux bouleversements mondiaux. Mais les progrès technologiques, par leur accélération vertigineuse, nous entraînent dans une véritable révolution. C'est le pilier de la réflexion développée par l'auteur dans cet ouvrage.

Cette révolution (autoroutes de l'information, peuplés de réseaux câblés et de fibres optiques) est-elle l'émanation d'une poussée économique et sociale ou la résultante d'une dynamique technologique interne ?

En effet, la société industrielle souffre actuellement, en Amérique du Nord, en Asie du Sud-est ou en Europe de l'Ouest (seules régions concernées par ce phénomène) d'une course à l'innovation, ou plutôt d'une course à l'adaptation de l'outil informatique. Hier pour l'industrie, aujourd'hui et

demain pour les services, les micro-processeurs, puces et leurs combinaisons. secrètent le chômage par dizaines de millions. Chiffres à l'appui, l'auteur souligne la nécessité d'un partenariat régional entre l'Europe et une « deuxième Chine » aussi peuplée que la première : le monde arabe, et avec l'Afrique noire et l'Amérique latine où les jeux sont loin d'être faits.

L'auteur développe ici, à travers un demi-siècle d'histoire, une vision mondiale qui relativise la révolution multimédia dont le support principal, l'électronique, est en pleine crise.

Belkacem Elomari

The futur of the global governance

Managing Risk and Change in International System

Mihaly Simai

United-States Institute of Peace Press 1550 M Street NW, Washington, D.C, 1994, 402 p.

Pour les besoins de la gestion des conflits et de la paix internationale, la coopération internationale multilatérale possède un important avantage sur la coopération bilatérale.

La turbulente histoire du vingtième siècle a démontré que le bilatéralisme a toujours été accompagné de domination, de violence et de fanatisme. Par contraste, au multilatéralisme qui lui, est fondé sur le dialogue international, le respect, la tolérance mutuelle, la construction d'un consensus et la compréhension mutuelle. La fin de la guerre idéologique entre le capitalisme et le communisme a fermé un chapitre principal de l'histoire, mais en même temps, il en ouvre un nouveau, celui des conflits des nationalismes, de la xénophobie et l'ethnocentrisme.

Cette étude couvre une grande variété de problèmes mondiaux : l'économie globale, l'écosystème global, le système politique international, les relations inter-étatiques. Son objectif est de montrer que tous ces problèmes influencent les actions collectives.

B.E.

Démocratie cambodgienne

La constitution du 24 septembre 1993

Maurice Gaillard

Paris, L'Harmattan, 1994, 186 p., 100 F.

Ce livre est le commentaire de la nouvelle constitution cambodgienne réalisé par Maurice Gaillard, de l'université Lumière-Lyon 2. A travers la lecture de ce texte constitutionnel c'est toute la société cambodgienne qui apparaît avec toutes les ambiguïtés d'un régime qui s'efforce de concilier tradition et innovation, tentation de repliement sur soi et ouverture au monde.

B.B.

L'Afrique et l'Europe Atlas du XX^e siècle

sous la direction de **Philippe Lemarchand**

Bruxelles, Complexe, 1994, 252 p.

Cet atlas est conçu pour offrir des grilles de lecture à la fois des problèmes communs à l'ensemble du continent (dépendance, crise de légitimité, risques de marginalisation) et des questions propres à chaque région. Il est organisé en quatre parties : "Le temps colonial" brosse un tableau historique des rapports euro-africains jusqu'aux indépendances ; "Problèmes euro-africains" analyse les enjeux de la coopération ; "Géopolitique africaine" évalue les lignes de fractures du continent ; "Monographies" fait le point sur l'histoire et les données de base de chaque pays africain.

Une très bonne approche des problèmes africains par des spécialistes, journalistes, universitaires et professionnels de l'édition.

B.B.



Pour un pays sans armée

Collectif sous la direction
de **Serge Mongeau**

Les éditions écosociété 1993 - 186 p.

Les Québécoises et le mouvement pacifiste 1939-1967

Simonne Monet-Chartrand

Les éditions écosociété 1993 - 162 p.

A l'automne 1992 un *Appel au bon sens : pour un Québec sans armée*, signé par une soixantaine de personnalités, était rendu public. Issu d'un groupe de travail organisé par le *Centre de ressources sur la non-violence*, cet *Appel* veut montrer que dans la perspective d'une accession à la souveraineté, l'idée de doter le Québec d'une structure militaire est une aberration, qu'il s'agit « de faire preuve de réalisme, d'imagination et de courage en s'engageant à bâtir un pays démilitarisé ».

Ce livre vient expliquer les positions de celles et ceux qui refusent de penser l'avenir avec des solutions du passé et régler les conflits autrement que par le recours à la guerre, c'est-à-dire au moyen d'une « *défense civile* ».

Les lecteurs retrouveront dans ce livre les différents arguments distillés au fil des numéros de *Damoclès* concernant les dangers que fait peser l'armée, son coût insupportable, etc.

Reste que ce livre, se situant dans un cadre national, étatique, n'aborde pas suffisamment les causes des conflits et de la violence : causes économiques, sociales... Car il ne suffit pas de supprimer l'armée pour supprimer les conflits et vivre en paix, une évidence que les auteurs de cet ouvrage semblent avoir oublié !

Dans *Les Québécoises et le mouvement pacifiste*, l'auteure témoigne de son expérience et nous fait partager un volet méconnu de l'histoire du Québec : l'action de nombreuses femmes contre la guerre.

C'est à la fin de l'été 1939 que Simone Monet-Chartrand a « *acquis de profondes convictions antimilitaristes et une motivation à travailler*

Simonne Monet-Chartrand Les Québécoises et le mouvement pacifiste (1939-1967)



activement à la coopération entre les gens de divers pays. » Un engagement qui trouve sa source dans sa foi chrétienne et ses responsabilités au sein de la *Jeunesse étudiante catholique féminine*.

Après la guerre elle participe aux actions contre la course aux armements au sein de la *Campagne inter-universitaire pour le désarmement nucléaire* et du *Mouvement pour le désarmement nucléaire* au début des années 60 — l'équivalent, en quelque sorte, du *Mouvement contre l'armement atomique* fondé en France par Jean Rostand et Claude Bourdet à la même période.

L'éventualité d'une guerre nucléaire entre l'URSS et les USA est alors au cœur du débat. Devant cette menace « *qui leur fait craindre un sombre avenir pour leurs enfants, des citoyennes canadiennes, mères de famille, sentent la nécessité de se regrouper* ». Ainsi naît *Voice of Women*, mouvement auquel l'auteure prend une large part et qui comptera rapidement plus de 5 000 membres sur tous le Canada dont plus de 500 Québécoises. Simonne Monet-Chartrand nous fait revivre cette "aventure" à travers une chronique vivante. En 1992 elle est nommée *Artistes pour la paix de l'année*. Sachant que ses jours étaient comptés, elle prend une dernière fois la plume pour affirmer que « *la paix est possible, mais il faut y travailler, il faut la préparer* ».

L'Afrique politique 1994 Vue sur la démocratisation à marée basse

Éditions Karthala, 1994, Paris, 314 p.

L'ouvrage succède à l'*Année africaine* avec la même collaboration des universitaires du Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux. Il s'agit de s'interroger « *sans complaisance et si possible sans naïveté* » sur les changements en Afrique pour y découvrir « *des formes inédites d'inventions sociales et politiques* ».

Les contributions réunies sur la transition démocratique de divers États en 1992-1993 aboutissent à un constat : il n'y a pas eu de sérieux renouvellement des élites politiques, ni de prise en compte des problèmes sociaux, la pratique du pouvoir en place étant de s'approprier la violence physique (y compris dans la rue). A l'appui de ce blocage des réformes de l'État, des articles sur le Cameroun et le Congo, le Ghana et le Kenya ou des présidents habiles gèrent le désordre à leur profit. D'autres textes montrent la difficulté à faire reculer la violence en Casamance (Sénégal) comme en Angola où une solution faussement onusienne pilotée par les États-Unis échoue à rétablir la paix. « *Troubles politiques et images de la ville* », une intéressante étude sur Lomé (Togo) analyse la transformation en trois années d'une ville paisible de 600 000 habitants en champ de conflits avec quartiers politisés et ethnicisés dont les rivalités alimentent un exode vers les campagnes et les pays voisins.

Quant aux espoirs d'un nouveau cours suspendu aux élections, il reste incertain du Tchad au Niger ou à la Guinée-Bissau, de l'Afrique du Sud au Malawi ou à la Zambie (dérive des partis "Mouvement pour la démocratie multipartite" grand vainqueur des élections d'octobre 1991).

Le modèle politique de gouvernabilité des États africains n'existe toujours pas. « *Tout se passe bien souvent comme si le multipartisme et les libertés civiques n'avaient été institués que le temps d'une grande messe, de préférence orchestrée par une conférence nationale, de manière à satisfaire le regard diversement pointilleux d'observateurs étrangers et de bailleurs de fonds dans la gêne.* »

P.B.

Michel Robert

A travers les revues

Agir Ici pour un monde solidaire

Anime et coordonne de nombreuses associations pour sensibiliser l'opinion et intervenir auprès des autorités. Publie la *Lettre des signataires* (n° 30, octobre 1994) sur un premier bilan des mois de vigilance sur le Rwanda. Appelle à soutenir la campagne "Mobilisation pour Haïti" : contre la répression, pour le retour à l'état de droit. S'intéresse aux "décideurs économiques" (bulletin *Citoyens et entreprises*). Un informaphone : 1/40 38 39 00. Une adresse : 14 passage Dubail 75010 Paris.

Courrier de la planète

Bimestriel édité par Solagral (Solidarités agricoles et alimentaires ONG). Été 1994, n° 23. Système économique mondial. De la naissance à la crise. Abonnement ordinaire : 285 F. — BP 5056, 34033 Montpellier Cedex 1.

Les Réalités de l'écologie

Mensuel publiant dans son numéro de septembre (n° 56) un dossier "Face au piège démographique". Abonnements : 100 F (4 numéros) à 600 F (24 numéros) — 33, route de Bessières, 31240 L'Union.

Croissance - Le monde en développement

Septembre 1994, n° 374. Un numéro centré sur le Rwanda et un dossier "Le monde a-t-il encore un sens ?" Abonnement 1 an (11 numéros) : 330 F — 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

Le nouvel Afrique Asie

Le numéro 61 (octobre 1994) est consacré aux États africains, à l'échec de l'État-nation et à la poudrière du Maghreb. Abonnement 1 an : 220 F — 3, rue de Metz, 75010 Paris.

Alternatives non-violentes

Été 1991, n° 91. Revue trimestrielle sur "la paix des braves" (Afrique du Sud, Israël-Palestine, Irlande du Nord, El Salvador...). Abonnement annuel : 180 F minimum — BP 27, 13122 Ventabren.

Le Journal de la Paix

Mensuel de Pax Christi France. N° 421, septembre-octobre 1994. Un bilan pour le 50^{ème} anniversaire du mouvement sur le thème "La paix qui fait l'histoire". Abonnement 1 an (10 numéros) : 150 F — 58, avenue de Breteuil, 75007 Paris.

Diagonales Est-Ouest

N° 24 septembre 1994. Deux thèmes principaux : les privatisations à l'Est et l'opinion publique ; les entreprises d'Équilibre, association humanitaire lyonnaise. Abonnement 1 an : 250 F au moins — 5, place Fernand-Rey, 69001 Lyon.

La Gazette nucléaire

Publication du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN). Trimestriel, juin 1994 : un article de WISE : les déchets du retraitement à La Hague et un sur le CEA et l'utilisation du plutonium. Abonnement annuel 120 F à GSIEN, 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

A signaler aussi :

- la *Revue d'information de la CRII-RAD* (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) n° 2, juillet 1994 — 471 avenue Victor-Hugo, 26000 Valence ;
- dans *Observez* n° 20, juillet 1994 : deux pages sur "Mines d'uranium en Limousin" Abonnement pour 6 numéros : 75 F à Information Plus, BP 311, 47008 Agen.

Sélection de Michel Robert



Manifestations du Cinquantenaire

Point de vue d'un vétéran non conformiste

Vétéran du débarquement du 15 août 1944, dans la baie de Saint-Tropez, ma participation à ces cérémonies prend un autre sens que celui donné par les autorités, enfermées dans leur culture de guerre.

En 1944, notre mission alors consistait à couper la retraite allemande et prendre en tenaille les troupes adverses en provenance du Sud-Ouest pour soulager le front du Nord.

Si ce deuxième débarquement dans le Midi a été moins meurtrier que celui de Normandie, il fut suivi cependant pour nous de 9 mois de combats acharnés jusqu'à la capitulation hitlérienne, aux confins de l'Autriche en passant par la campagne de France, l'Alsace et l'Allemagne.

Depuis, ce n'est plus un secret, je suis devenu "pacifiste", pour ne pas dire farouchement antimilitariste. Alors, quand un ami me dit que mon meilleur titre de gloire c'est ma Croix de guerre, je proteste avec énergie.

Car, pour retrouver notre liberté face à la tyrannie, il ne suffit pas d'avoir été l'engagé volontaire que je fus. Il faut encore désactiver le virus actuel des lois scélérates d'exclusion et celui du racisme ambiant. Et ceci d'autant plus que le virus nazi avait déjà contaminé l'armée française comme on l'a vu plus tard dans les tortures en Algérie, mais surtout comme je l'ai ressenti au combat en France, face à l'adversaire, dans des moments d'horreurs et d'injustices indescriptibles de l'année 44-45.

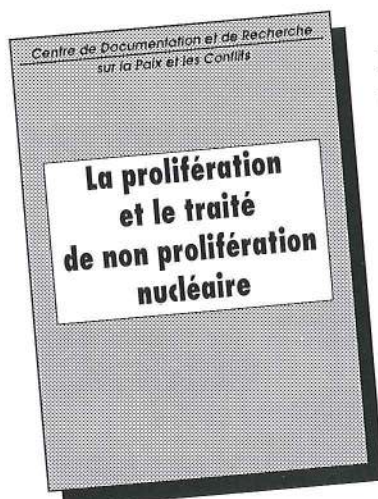
Pas d'omelette sans casser des œufs dira-t-on ? Oui, mais quand on est pris dans la machine infernale de la guerre on en adopte les mécanismes, et je vous assure que ce n'est pas glorieux. Je peux en témoigner.

Désormais, sans ignorer les massacres récents, notamment aux Balkans et au Rwanda, je m'accroche à cette nouvelle maxime : « *Si tu veux la paix, ne prépare plus jamais la guerre.* » Tout le reste, tout argumentaire contraire, est littérature à usage de marchands de canons.

Quand il fallait casser la tyrannie hitlérienne, j'ai donc répondu "présent" aux côtés de tous les autres. Aujourd'hui, pour qu'il n'y ait plus de tyrannie, il faut être encore présent, mais politiquement, vigoureusement, avec plus de rigueur. Et si la politique ne réussit pas à nous donner la paix, ce n'est pas faute d'armements, c'est qu'elle est mauvaise et qu'il faut en changer plutôt que d'attendre les prochaines prières post-mortem en présence des chefs d'État.

Tel est ici l'hommage que je voulais rendre aujourd'hui à mes camarades déçiquetés devant moi au combat.

René Cruse



NOUVEAU

Le CDRPC vient de constituer un dossier de presse (articles en français) sur la prolifération nucléaire. A quelques mois du renouvellement du traité de non-prolifération (1995), les documents contenus dans ce dossier permettront de mieux apprécier les enjeux et les risques de la prolifération.

On y trouvera le texte du traité et les signataires, les éléments du débat préparatoire à 1995, l'étendue de la prolifération par pays, d'Israël à l'Algérie, de la Libye à l'Iran en passant par l'Inde et le Pakistan et les nouveaux États de la CEI.

Un dossier de plus de 100 pages, relié spirale

Coût port compris : 150 F

Complétez votre collection de Damoclès

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec <i>Alerte atomique</i> (MDPI)	55 F	— Nouvelles menaces vieux démons Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	55 F
— Les essais nucléaires français 1960-1988 juin 1989 - 36 pages en co-édition avec <i>Greenpeace</i>	35 F	— Guide des forces nucléaires janvier 1992 - 68 p.	55 F
— Une Suisse sans armée ? n° 40 - sept./oct. 1989 - 40 p.	20 F	— Paix et environnement n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	25 F
— L'état de la militarisation en France 1990 n° 41 - nov./déc. 1989 - 36 p.	20 F	— L'Europe des marchands d'armes n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	25 F
— Essais nucléaires : une année décisive & Palestine : le temps de la paix ? n° 42 - janv./fév. 1990 - 36 p.	20 F	— La reconversion des industries d'armement n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	25 F
— Nouvelle donne : le défi de la paix n° 43 - avril/mai 1990 - 36 p.	20 F	— La loi de programmation militaire 92-94 n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	25 F
— Armement nucléaire et chimique : quel contrôle ? n° 44 - juin/août 1990 - 44 p.	20 F	— Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ? n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	25 F
— Golfe : le nouveau paysage international & Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation n° 45 - sept./oct. 1990 - 36 p.	20 F	— Quelle ONU, pour quelle Paix ? n° 57 - 2ème trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec <i>Greenpeace</i>	45 F	— France-Afrique : Quelle coopération militaire ? n° 58 - 3ème trimestre 1993 - 44 p.	40 F
— Guerre du Golfe : le prix de la paix n° 46 - nov. 90/janv. 91 - 36 p.	20 F	— Livre blanc, budget militaire 1994... n° 59 - 4ème trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— Budget 1991, le poids des chiffres n° 47 - fév./mars/avril 1991 - 36 p.	20 F	— Les déchets nucléaires militaires français n° 60 - 1er trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Médias : l'over-Golfe n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	30 F	— L'industrie d'armement n° 61 - 2ème trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— La conscription : une institution en retard d'une guerre n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	25 F	— Paix et démographie n° 62 - 3ème trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	25 F		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10 %) et port compris)

Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

A commander à : **Damoclès**, BP 1021 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

4 numéros (un an) :
 France : **160 FF**
 Europe : **200 FF**
 Autres pays : **220 FF**
 Etudiants, chômeurs,
 tarif réduit : **120 FF**
 Soutien à partir de **250 FF**
 Abonnements groupés :
 3 exemplaires : **450 FF**
 5 exemplaires : **650 FF**
 TVA (2,10 %) incluse

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal

Tél.

S'abonne à Damoclès à partir du n° :

Chèque à l'ordre du CDRPC, CCP Lyon 3305 96 S

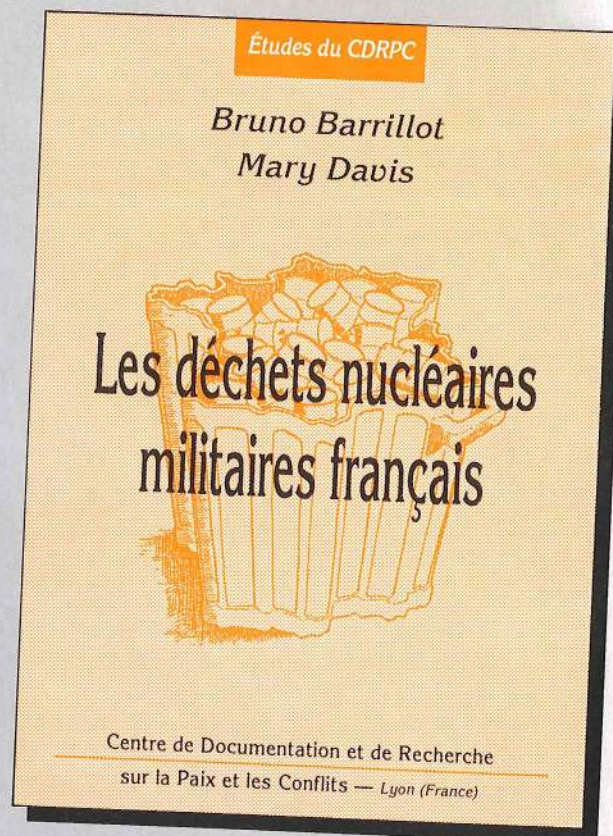
A renvoyer à Damoclès, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

NOUVEAU

Les déchets nucléaires militaires français

Ce livre sur les déchets nucléaires français aborde un problème quasiment ignoré du public français. Au terme d'un parcours historique et scientifique passant par les principaux sites concernés par la fabrication des éléments des armes nucléaires, le lecteur jugera sur pièce. Indispensable.

383 pages
160 FF (+ 20 F de port)



Informier et agir pour la paix

Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en connaissance de cause pour le désarmement.

Études disponibles

- **1950-1990 Evolution des ventes d'armes,**
mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)
- **Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions,**
mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)
- **Les relations militaires de la France avec les pays en développement**
octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)

Des dossiers de presse sont également disponibles. Nous consulter.

A commander au **C.D.R.P.C.** B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 S